

ATELIER 3 : FAIRE EVOLUER SA POLITIQUE ENERGETIQUE

L'ère de l'homme-énergie isolé au fond d'un bureau sur son tableur Excel est désormais dépassée. La question énergétique doit être désormais prise en compte aux véritables niveaux décisionnels, là où se décide ce qu'un territoire va consommer – ou économiser – dans l'habitat, le tertiaire et le transport.

Historique

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Besançon (120 000 habitants) s'implique dans les questions d'énergie et a été à plusieurs reprises consacrée pour la politique qu'elle a menée et les résultats qu'elle a obtenus. Dès 1983, cette volonté se traduit par la désignation d'un élu chargé de l'énergie et doté de moyens.

Principalement orientée à l'origine vers l'efficacité des systèmes de production d'énergie que ce soit au niveau du patrimoine de la ville, du chauffage urbain, du service de l'eau et de l'assainissement, cette politique énergétique a pris une nouvelle dimension au cours de ces dernières années, se renforçant sur le territoire bisontin ainsi que sur le patrimoine de la Ville

Objectifs du projet

Depuis 2003, souhaitant donner un nouvel élan à cette politique, la Ville de Besançon renforce son intervention et son soutien suivant deux axes :

1. Des moyens de production vers la réduction des besoins sur le patrimoine bâti : une politique de sobriété sur son patrimoine

Dans lequel les enjeux sont considérables et résident essentiellement dans l'enveloppe bâti.

2. Du patrimoine vers le territoire : développant son rôle en matière d'aménagement, de soutien à la population bisontine ainsi qu'aux acteurs économiques

Pour franchir avec succès cette nouvelle étape, la Ville de Besançon s'appuie sur la démarche de certification eea afin d'obtenir le label « Cité de l'énergie ». En effet, cet outil lui apporte non seulement un regard sur les actions réalisées grâce à la réalisation d'un état des lieux, mais lui permet en outre de se projeter dans l'avenir avec la programmation pluriannuelle d'actions ambitieuses.

Concrètement, les principes directeurs et les objectifs retenus dans six domaines sont les suivants :

I – Planification urbaine et aménagement du territoire

La ville s'engage à conduire les opérations d'aménagement selon la méthodologie des AEU et à introduire dans le cahier des charges des cessions de terrain, des critères de performance visant la sobriété énergétique et le recours aux énergies renouvelables avec pour objectifs l'obtention du label Effinergie dans le neuf et en réhabilitation.

II - Patrimoine municipal : les Bâtiments et ...

La collectivité s'engage à mettre en oeuvre une approche en coût global dans la réalisation de ses projets. Une analyse précise et comparative intégrant les aspects énergétiques, environnementaux ainsi que les coûts d'installation et de fonctionnement sur la durée de vie du bâtiment sera réalisée entre les différents scénarios envisagés afin de concevoir un équipement durable, avec pour objectifs l'obtention du label Effinergie dans le neuf et en réhabilitation.

Patrimoine municipal Eclairage public,...

La Ville s'engage à identifier le bon niveau d'éclairage des espaces publics et à rechercher la sobriété énergétique par la mobilisation d'équipements performants et sobres dont les énergies renouvelables, l'objectif étant d'atteindre 15 MWh / km éclairé / an

III - Approvisionnement en énergie, en eau et en assainissement

Sur l'énergie

La Ville s'engage à développer la sobriété énergétique et à mobiliser les énergies renouvelables dans les domaines consommateurs d'énergie

Objectifs quantitatifs en 2010:

1. +60 % d'EnR dans le chauffage urbain
2. + 10 à 15 % d'EnR dans la production énergétique du patrimoine municipal

Sur l'eau

La collectivité réalise et soutient des mesures visant à la réduction de la consommation d'eau et s'engage à optimiser l'usage de l'énergie nécessaire à la production et à la distribution d'eau potable

Objectifs quantitatifs : 105 litres/hab./j de consommation d'eau domestique potable

Sur l'assainissement

La collectivité assure l'assainissement des eaux usées, collecte et traitement, en optimisant l'usage de l'énergie nécessaire

Objectif quantitatif: Taux de couverture de 15%/an par l'autoproduction de la consommation annuelle d'énergie à la station de Port Douvot (kWh)

IV - Mobilité et transports

La Ville s'engage à développer un parc de véhicules légers moins polluants et mutualisés.

La ville s'engage tant dans son fonctionnement interne qu'après de l'ensemble des acteurs du territoire, à favoriser la mobilité dans une démarche de transfert modal en faveur des modes alternatifs à la voiture particulière

Objectifs quantitatifs en 2010

- 1- 80 % de véhicules municipaux berlines et fourgonnettes moins polluantes.
- 2- 50 % d'agents de la ville concernés par le PDE
- 3- 500 locations de vélo/jour
- 4- 3 % part modale des vélos dans les déplacements des Bisontins

V - Organisation interne

La ville s'engage à développer, dans son organisation, l'approche et le traitement transversal de la problématique énergétique.

Elle s'engage par ailleurs à mettre à disposition du personnel pour le traitement de la problématique énergétique (mobilité comprise), de la protection du climat et des services (information, relations publiques, conseils)

Objectifs quantitatifs :

1. une réunion trimestrielle sur l'énergie liée aux projets de la ville
2. réduction de 10% des consommations et dépenses d'énergie (fossiles et électricité) du patrimoine municipal d'ici 2010
3. 50% des personnes intervenant sur le patrimoine de la ville formées sur l'énergie d'ici 2010

VI - Communication, coopération

La ville s'engage à valoriser ses actions en faveur de la sobriété énergétique et de la mobilisation des énergies renouvelables.

Elle amplifiera son soutien à l'Espace Info Energie. Elle s'engage à favoriser la démultiplication de son engagement en sensibilisant, en mobilisant et en développant des coopérations avec les différents acteurs du territoire.

Objectifs quantitatifs :

- 1- un article par trimestre dans les publications de la Ville
- 2- 20% d'augmentation des contacts à l'EIE d'ici 2010
- 3- réalisation d'une enquête auprès de la population sur l'énergie tous les 2 ans
4. 50 bâtiments affichés Display

Actions réalisées / en cours / programmées

A titre d'illustration, la Ville développe progressivement son partenariat avec la Communauté d'agglomération du Grand Besançon, notamment, une collaboration étroite s'instaure sur la structuration de la filière d'approvisionnement. En 2006, La Ville a élaboré un Plan Bois Energie qu'elle mettra en œuvre sur la période 2007/2013.

Un Plan Solaire Energie relève d'une démarche similaire sur le patrimoine de la Ville, mais aussi se traduit par un soutien financier apporté au secteur résidentiel public et privé

Dotée d'un réseau de chaleur depuis les années 1970, la Ville a mis en concurrence sur la période 2005 -2006 la délégation de Service Public : à l'issue d'un travail important réalisé entre différents services, le nouveau contrat présente des avancées notables dans le domaine de la tarification, du recours au bois Energie comme combustible.

Toutes ces actions ne pourraient voir le jour sans une volonté politique forte dotée de moyens humains et financiers significatifs.

Organisation méthodologique

Des interrogations relatives à l'organisation des services et plus particulièrement liés à l'énergie ont amené la Ville à faire réaliser en 2004 un audit. Il a permis de définir de nouvelles missions et d'en renforcer d'autres avec notamment :

- La transformation du service Electricité chauffage en Direction de la Maîtrise de l'énergie
- Une redéfinition des missions dont la mise en application date de janvier 2006 avec un caractère :
 - o Opérationnel avec la maîtrise des moyens de production d'énergie
 - o Prescripteur auprès d'autres services
 - o Initiateur de projets sur le patrimoine, sur le territoire avec tous les acteurs

Enfin, l'engagement de la Ville dans le processus de certification eea en vue d'obtenir en 2007 dans le label « Cité de l'énergie » permettra de mesurer et d'évaluer les résultats de sa politique énergétique.

Partenaires

ADEME, Conseil général, Conseil Régional, Energie Cités, Ajena, CAUE 25 ...

Pour aller plus loin

Myriam NORMAND : myriam.normand@besancon.fr